



Systèmes maraîchers face à la demande urbaine : approches territoriales

Esther Sanz Sanz, Nabil Hasnaoui Amri, Christophe Soulard

► To cite this version:

Esther Sanz Sanz, Nabil Hasnaoui Amri, Christophe Soulard. Systèmes maraîchers face à la demande urbaine : approches territoriales. Séminaire du réseau inter-unités TANDEM "Transition vers des systèmes maraîchers durables en milieu méditerranéen", Oct 2017, Avignon, France. 33 p. hal-02791277

HAL Id: hal-02791277

<https://hal.inrae.fr/hal-02791277>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SYSTÈMES MARAÎCHERS FACE À LA DEMANDE URBAINE : APPROCHES TERRITORIALES

**Séminaire du réseau inter-unités Tandem
« Transition vers des systèmes maraîchers
durables en milieu méditerranéen »**

16/10/2017 – Avignon

Esther SANZ SANZ, post-doc UR Ecodéveloppement

Nabil HASNAOUI AMRI, doctorant CIFRE, UMR Innovation

Christophe SOULARD, IR UMR Innovation



PLAN

1. Introduction : relation ville – système maraîcher
2. Comment la **demande** urbaine s'adresse aux maraîchers → le cas de la Commune d'Avignon
3. **Offre** : comment les maraîchers peuvent répondre à la demande urbaine → le cas de la Métropole de Montpellier
4. Conclusions : défis à relever



RELATION VILLE – SYSTÈME MARAÎCHER

Contexte :

- La proximité de la ville peut influencer la structure des EA périurbaines :
 - A travers les possibilités de spécialisation des productions en circuits courts destinées aux consommateurs urbains (Aubry and Kebir, 2013a; Filippini et al., 2016).



RELATION VILLE – SYSTÈME MARAÎCHER

Problématiques de recherche :

Diversité d'exploitations et de situations professionnelles à proximité des villes

- Quelles agricultures sont/pourraient être liées fonctionnellement à cette ville?
- Intérêt de comparer 2 situations urbaines différenciées par la présence ou non d'un tissu maraîcher: Avignon / Montpellier

DEMANDE (AVIGNON)



CARACTÉRISER LA DEMANDE DE LA VILLE : LE PROJET ALIVILLE (AVIGNON)



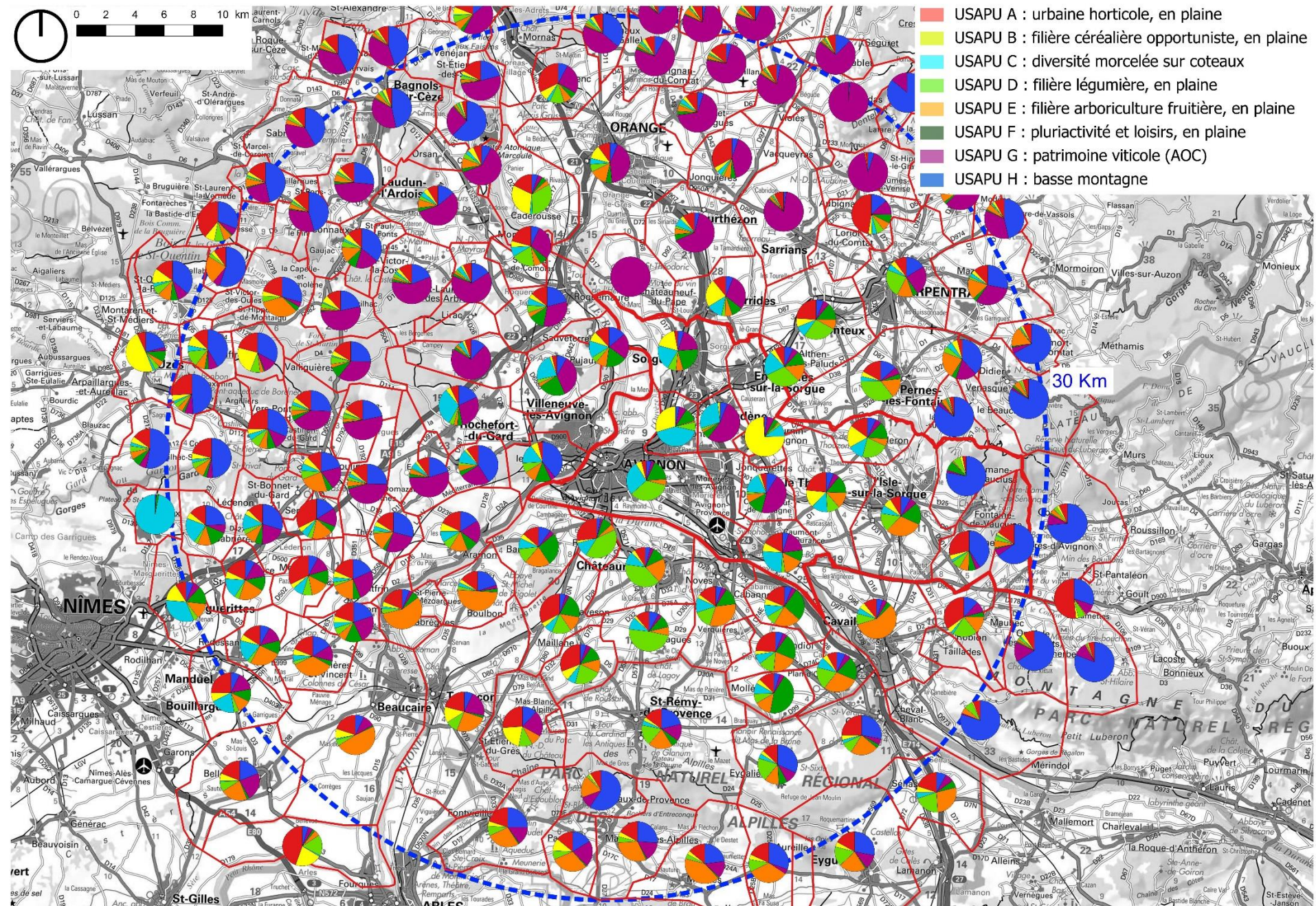
Aliville (2017/19, FdF) : Prospective participative pour la relocalisation du **système agri-alimentaire urbain**

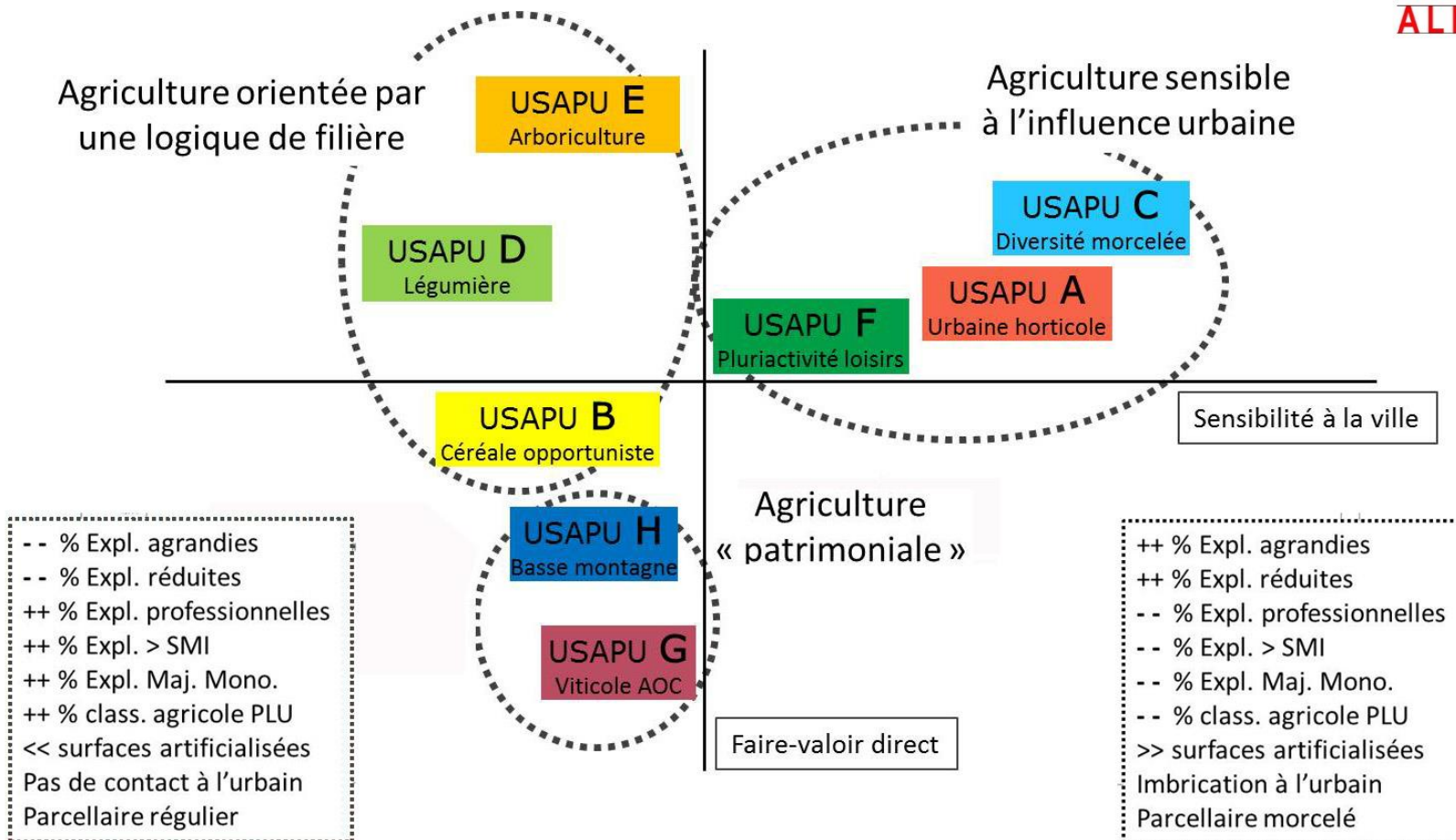
- Partenaires :
 - INRA Ecodev : Esther Sanz Sanz, Aurélie Cardona, Claude Napoléone
 - Ville d'Avignon (adjoint à l'urbanisme et délégué à l'agriculture)
 - Terre de liens
 - Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB)
- Réponse à une demande de la ville d'Avignon : relocaliser l'approvisionnement des cantines avec des produits locaux (et bio)
- D'un travail méthodologique sur l'agriculture et la planification urbaine (thèse Sanz Sanz, 2016), à la mise en œuvre concrète d'approvisionnement local de cantines scolaires

LE PROJET ALIVILLE (AVIGNON)



- Objectifs du projet (démarche itérative entre les ateliers et la modélisation de type MSA):
 - Etude des relations entre **systèmes alimentaires et systèmes agricoles locaux (ateliers)**, en pointant:
 1. Les atouts des configurations des usages des sols et des exploitations, des chaînes d'approvisionnement et de l'environnement alimentaire existantes,
 2. Mais aussi les phénomènes de verrouillages auxquels peuvent être confrontées les projets de reconnexion entre production et consommation.
 - Hypothèse : Discrimination entre zones agricoles périurbaines potentiellement réactives à l'action publique urbaine et formes d'agriculture orientées vers de logique de filière non sensibles à l'influence urbaine (**modèle basé sur la concurrence**)





CARACTÉRISER LA DEMANDE DE LA VILLE D'AVIGNON



- **L'environnement alimentaire** désigne le contexte physique, économique, politique et socioculturel dans lequel les consommateurs entrent en contact avec le système alimentaire pour acquérir, préparer et consommer des aliments (HLPE, 2017).
- L'environnement alimentaire se compose de plusieurs éléments, entre autres:
 - les déterminants personnels des choix alimentaires
 - les normes politiques, sociales et culturelles qui sous-tendent ces interactions



CARACTÉRISER LA DEMANDE DE LA VILLE D'AVIGNON : COTÉ ACHATS



- 4000 repas par jour (écoles, CCAS, repas à domicile)
- Menu conçu 2 mois en amont
- Une cuisine centrale
- Code des marchés publics :
 - La proximité géographique (produit local) ne se traduit pas par la distance mais par les circuits courts (nombre intermédiaires)
 - Marchés de fournitures de denrées alimentaires : fruits et légumes frais /// fruits et légumes 4ème et 5ème gamme /// épicerie
 - L'allotissement par produit ajoute de travail au services (ex. un lot peut être « carottes bio 4ème gamme », qui sort du gros lot « fruits et légumes »)



CARACTÉRISER LA DEMANDE DE LA VILLE D'AVIGNON : COTÉ ACHATS



○ Achats possibles sans concours (marché avec avis public) si montant < 25.000€ HT par lot et par an → **Agrilocal** = plateforme de mise en concurrence (marché dématérialisé) du CG 84 qui donne de la souplesse :

- La ville peut passer des commandes « au coup par coup » sur de produits bruts; les commandes pourraient être régulières (→ marché à bon de commande)
- Les petits producteurs peuvent répondre aux consultations de la ville sans constituer un dossier AO
- 15/30 jours délais commande
- Prix « lissés » (ex. la pomme est à 1€ toute l'année)

*« On leur présente le site Agrilocal comme un complément à leurs gros achats car **on sait que l'on n'arrivera pas à tout fournir**. De toutes façons ils sont obligés de passer par leurs grossistes et même par des plats cuisinés s'ils veulent. Ils font ce qu'ils veulent. »*

*« Certains restaurants collectifs souhaitent aussi jongler avec les prix. Ils sont **coincés** par leurs **prix de menus**. [...] peut-être qu'ils vont acheter ailleurs un fruit qui ne sera pas local parce que c'est moins cher »*

*« Aujourd'hui, **les agriculteurs n'anticipent pas** pour planter une partie de la production pour Agrilocal car il n'y pas d'engagement. **Il n'y a aucune garantie**. Il n'y pas de régularité »*

CARACTÉRISER LA DEMANDE DE LA VILLE D'AVIGNON : COTÉ CUISINE



- Volumes : aujourd'hui à 19% en fruit et légumes frais locaux, surtout des fruits qui passent par Agrilocal
- Qualité : « *niveau hygiène, cela suffirait pour un particulier mais pas avec les normes drastiques des collectivités* » (pour le fromage)
- Conditionnement légumes : 4^{ème} (cru prêt à l'emploi) ou 5^{ème} gamme (cuit prêt à l'emploi) privilégiée
 - Pas de **légumerie** : pas de capacité de faire la décontamination ni l'épluchage/éboutage des légumes. Possibilité de certaines découpes
- Qualité : labels « Produits locaux », « Produits issus de l'agriculture biologique », « Produits certifiés », « Produits de saison »
- **Saisonnalité** : Ils proposent des plats avec des **produits frais** quand c'est la saison (ex. « tomates à la provençale » préparées avec du frais en juin mais du surgelé en hiver)

QUELS MARAÎCHERS FOURNISSENT LA RESTAURATION COLLECTIVE ?



« Il y a des freins des cuisines à acheter et des freins liés à l'outil Agrilocal, mais tous les producteurs ne sont pas intéressés par la restauration collective. »

○ Ceux qui ne sont pas intéressés :

- Producteurs vendant à coopérative : *« Ils ne veulent pas s'occuper de la vente; on ne les aura pas car ils ne sont pas fournisseurs »*
- Coopératives : volumes de la restauration collective trop petits
- Producteurs très diversifiés vendant en vente directe : *« Ceux qui ont un peu de tout en petite quantité, ils ont déjà leurs marchés »*

○ Ceux qui sont intéressés :

- Producteurs diversifiés sur 3 ou 4 produits, ayant déjà 3 circuits de commercialisation (grossiste / coop / vente directe)

« C'est plutôt des gros, des gens qui en font beaucoup de production, mais qui ont plusieurs circuits de distribution [...] ils vont rajouter la restauration collective, c'est un peu l'intermédiaire entre l'expéditeur qui ne leur achète pas cher et le particulier qui achète cher [...] Ce n'est pas forcément que leur surplus qu'ils mettent sur Agrilocal. »

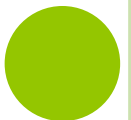
CARACTÉRISER LA DEMANDE DE LA VILLE D'AVIGNON : CONCLUSIONS PRÉVISIONNELLES



- Répondre à la demande urbaine en légumes en passant par de « petits » producteurs n'est pas simple, mais c'est un souhait politique des villes.
- La commande publique n'est pas adaptée aux petits producteurs → 2 options :
 - a) Soit on continue avec les grossistes
 - b) Soit on fait des « ajustements » :
 - Plateforme/marché dématérialisé pour achat sans concours (ex. Agrilocal)
 - Légumerie, en régie ou partenariat (ex. Solidagri)
 - Marchés allotis, marché multi-attributaire



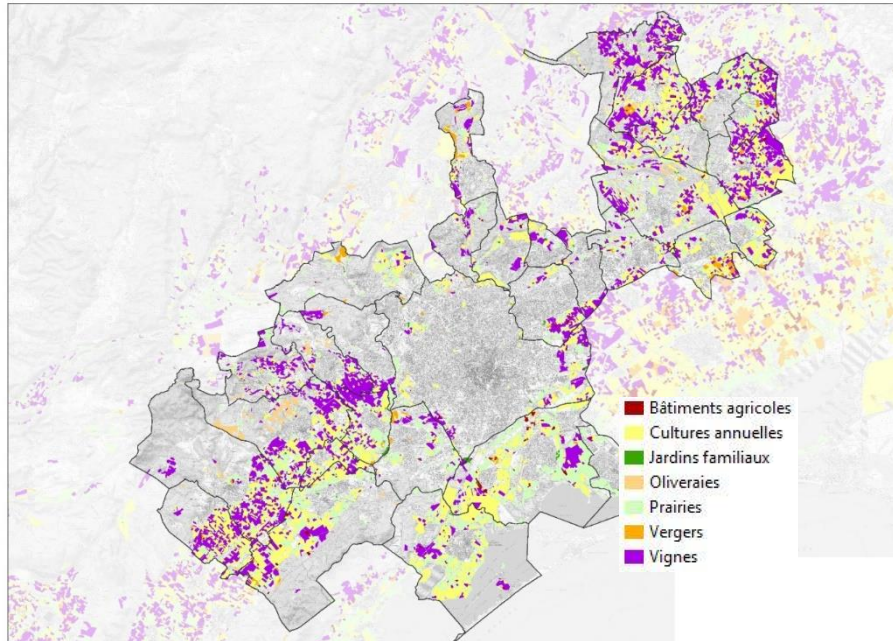
OFFRE (MONTPELLIER)



EMERGENCE D'UN RÉSEAU DE PETITES FERMES NOURRICIÈRES EN CIRCUITS COURTS

LE CAS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ

Un système agriurbain contraint et spécialisé



Source: 3M (2016) – Diagnostic agricole intégré à la révision du SCoT (2006-2016)

13 900 Ha à usage agricole en 2015

principalement:

Cultures annuelles (4672 ha soit 34%)

Vignes (4387 ha soit 32%)

Prairies / parcours (29%)

Mais aussi

Vergers (300 ha)

Oliviers (392 ha)

Jardins familiaux (49 ha)

DES OFFRES DIVERSES EN « MARAÎCHAGE » ... EN RÉPONSE À DES DEMANDES DISTINCTES

Forme agricole (et espaces privilégiés)	Caractéristiques techniques	Types de débouchés / fonctions	Dynamique observée
Maraîchers de la ceinture verte (Sud du territoire : plaines de Lattes, Mauguio, petite Camargue)	Milieu agricole traditionnel (conseil technique lié à achat intrants)	Vente au M.I.N. (en chute) et sur les marchés plein vent (pas de labels)	Fragilisés par la concurrence du M.I.N. et par les projets d'infrastructures impactant la plaine littorale
Légumiers « nomades » (parcelles irrigables, accessibles)	Gamme limitée, équipements lourds (conseil technique spécialisé indépendant + CTIFL)	GMS et export	Se déploient à la suite de l'extension du réseau d'eau brute (intérêt pour plaines « Ouest »)
Maraîchers biologiques diversifiés	NIMA, souvent HCF Gamme étendue, petites voire micro surfaces	Vente directe et circuits courts de proximité « engagés » (AMAP, Points de vente collectifs, etc.)	En mesure de s'installer progressivement (et ainsi de valoriser les « trous » laissés par l'arrachage des vignes par ex.)



UNE POLITIQUE AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE VISANT LA « RECONQUÊTE » AGRICOLE

« **P2A** »: préserver foncier agricole / dynamiser filières alimentaires de proximité / favoriser une gouvernance alimentaire élargie

➤ Axe **T1**: « Mobiliser du foncier » pour la reconquête agricole

=> *Installer, créer une offre*

Sept.**2015**: lancement d'un AaP « Consolidation des **fermes nourricières en agroécologie** » - Mobilisation 14ha sur 2 domaines

Une démarche à la fois **précise**... (« installation de porteurs de projets et/ou d'agriculteurs en activité » sur 2 sites distincts, « en faveur de l'agroécologie nourricière ») – souci d'exemplarité

... et **floue** (nature et pérennité de la vocation agricole? Procédure de sélection? Modalités pratiques de suivi des résultats?)

Méthode retenue : procédure en régie – souci de transparence – mobilisation d'un AMO « expert d'usage » - innovation dans le thème (octroi de foncier à des agriculteurs) tout en s'appuyant sur des procédures habituelles en collectivité (mise en concurrence, scoring, etc.))



Test d'un nouvel instrument d'action publique
Moyens conséquents / petite échelle (10,5 ha)

Moyens :

1 équipe dédiée
 (1 chargée projet; 1 agent technique; 1 CIFRE) + 1 AMO
 Sept 2015 / Février 2017

Résultats :

16 candidatures

Profils :

- * Agriculteurs en activité (3):
 « nomade »; maraîcher bio
 Amap; paysagiste jardinier
- * Porteurs de projets
 agricoles (10)
- * Collectifs : insertion (1);
 formation (1); agri-alim (1)

Décisions :

1 parcelle coupée en 2 pour
 maraîcher bio relocalisé
 (Viviers)

1 ferme multi-activités (6
 personnes 2,5 ETP)
 Condamine

Avancement des projets
 (oct2017)

LA CONDAMINE: TRAVAUX DE « REMISE EN ÉTAT »



LA CONDAMINE : (RE)MISE EN CULTURE



VIVIERS : MARAÎCHER BIO « RELOCALISÉ »



DIFFICULTES RENCONTRÉES (PROCÉDURE D'ALLOCATION)

- Diversité importante des candidats « officiels » : maraîchers bio en activité; jeunes ayant une petite expérience agricole; collectifs
- Essais de dévoiement de la procédure par des usagers historiques
- Longueur de la procédure en régie, en l'absence de routines organisationnelles et d'une légitimation limitée
- Manque de cohérence dans les conditions d'octroi (tensions sur la durée du bail) : arbitrage plus politique que technique
- Paradoxe d'une expérimentation, d'un test, mais « sans droit à l'échec »
- Enjeux forts de justice sociale : faibles surfaces concernées, investissement public important => attentes de déploiement plus large (scaling up)

DEFIS À L'ÉCHELLE PARCELLE

Contraintes spatiales et techniques :

- En qualité : récupération de sols issus de monocultures vigne; terre à améliorer (fertilité);
difficultés pour constituer seul une gamme large;
tensions entre « modèles » agricoles concurrents
- En quantité : « obligation » de multi-localiser l'activité au fur et à mesure du développement (parcellaire éclaté)

Comment « intensifier » la production sous contraintes ?

Pour 3M : comment accompagner la « montée en charge » ?

DEFIS À L'ÉCHELLE UAA / RÉSEAU DE COMMERCIALISATION

Prédominance de logiques de « niches » en circuits courts de type « engagés »

> Réseaux en « toile d'araignée » entre 1 producteur et n consommateurs (effets d'asymétrie et de captation)

Entrée de nouveaux acteurs sur ces marchés jusque là « fermés » : maraîchers traditionnels intéressés par le « bio »; légumiers déployant une gamme « bio » pour la GMS

Pour 3M : décalage entre objectifs assignés (« fournir la restauration collective ») et capacités réelles des agriculteurs installés à honorer ce type de marché exigeant et peu rémunérateur (en comparaison aux « niches »)

DEFIS À L'ÉCHELLE RÉSEAU UAA / SYSTÈME R&D

Contraintes techniques :

- peu de références agronomiques méditerranéennes autres que légumes « ratatouille »
- capacités limitées des OPA, même « alter », à répondre aux demandes de tous les agriculteurs (cf. M.I.N.: Sud&Bio plus axé sur aval qu'amont de la filière; cf. expérimentations du CEHM orientés sur légumes et fruits spécialisés)

Contraintes sociales :

- faible densité et forte hétérogénéité du tissu de petits maraîchers « engagés » en vente directe
- >Difficultés de mutualisation (cf. émergence lente d'un GIEE)

PERSPECTIVES

- « Boîte à outils » réadaptée à d'autres contextes d'allocation de foncier (cf. Pays Cœur d'Hérault; Montpellier SupAgro)
=> montée en légitimité de 3M comme médiateur agricole ?
- Nouvelles références en agriculture urbaine : test de formules « multifonctionnelles » (cf. La Condamine)
- Apprentissages : en interne 3M « équipe » P2A; des élus locaux (échelles de la Commune et de l'Intercommunalité) et des porteurs de projets (cf. capacité à réinvestir sur d'autres occasions foncières)

CONCLUSION

Observations partagées (à partir des 2 cas d'Avignon et Montpellier)

Les priorités locales de l'action publique s'expliquent par les spécificités géographiques :

- Construire une organisation des maraichers à Avignon
- Construit une offre maraichère à Montpellier

Collectivité territoriale : rôle d'impulsion ?

Avignon : offre abondante > la valoriser en organisant petits producteurs / modèle agroécologique

Montpellier : offre insuffisante > s'intéresser à l'installation

CONCLUSION

Question de l'organisation des producteurs

Avignon : contexte agricole maraîcher / arbo.

Montpellier : pas de filières structurées

Articulation avec des échelles plus organisées ?

Capacité de l'échelle « locale » d'articuler son action à celles menées à d'autres échelles (cf. AgriLocal; Sud de France) ?

« Filières » : quelle pertinence pour les « petits » maraîchers (traditionnels / néos) ?



CONCLUSION- OUVERTURE DÉBAT

Intérêt de ce sujet pour le collectif TANDEM:

en termes de sujets, questions, échelles,
méthodes travaillées, connaissances nouvelles
dans vos domaines ?



PROJET **ALIVILLE**

contact : esther.sanz-sanz@inra.fr

THÈSE CIFRE 2015/18 (3M / INRA)

Anrt 2015/0420

contact : n.hasnaouiamri@montpellier3m.fr

Merci pour votre attention !